



## **Créer, maintenir et développer l'emploi d'aujourd'hui et de demain sur notre territoire !**

La création du GELPYVAG repose sur l'initiative d'acteurs économiques locaux pour répondre à leurs besoins en ressources humaines. L'objectif principal du groupement est de mettre à la disposition de ses adhérents des salariés liés au groupement par un contrat de travail, en temps partagé ou en mono mise à disposition. Le Groupement peut aussi apporter à ses membres son aide ou son conseil en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

### **Avantages pour les Entreprises membres du GE**

- Accéder à une main-d'œuvre qualifiée sur des territoires ou dans des filières où existent des difficultés de recrutement ;
- Partager des salariés fidélisés et qualifiés dans des contextes de fluctuation, d'intermittence ou de besoin de compétences très spécifiques
- Sécuriser les recrutements et soutenir la gestion RH en étant déchargé des tâches administratives afférentes ;
- Avoir une gestion maîtrisée des coûts liés à la gestion RH des salariés mis à disposition ;
- Bénéficier d'aide ou de conseils en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines ;
- Bénéficier de l'effet réseau et de relations de proximité, via le GE, avec les acteurs socio-économiques du territoire.
- Embaucher à plusieurs un salarié que l'on ne pourrait pas embaucher seul.

### **Avantages pour le territoire**

- Anticiper les besoins des TPE qui sont confrontées à des difficultés de recrutement dans des filières peu attractives ;
- Permettre l'accès des entreprises, en particulier des commerçant, artisans, TPE et PME, à des compétences spécialisées non disponibles sur un territoire, notamment en mettant en place des formations ;
- Développer des activités et consolider des emplois dans des secteurs répondant aux besoins du territoire et des habitants
- Soutenir le développement d'une offre de services contribuant au maintien des compétences et des emplois sur un territoire

### **Avantages pour les Salariés du GE**

- Avoir une relation d'emploi avec un employeur unique doté de compétences en matière de gestion des ressources humaines, permettant de simplifier administrativement les situations de pluri-activité ;
- Bénéficier d'un meilleur accès aux droits via un contrat de travail unique (couverture sociale, formation professionnelle, prévoyance, convention collective, dispositifs d'intéressement et de participation) ;
- Sécuriser son emploi en bénéficiant de la répartition des effets des aléas économiques liée à l'existence d'un collectif d'entreprises ;
- Bénéficier d'une parité de traitement avec les salariés des entreprises dans lesquelles ils sont mis à disposition ;

- Enrichir son parcours professionnel par la capitalisation d'expériences différentes et la confrontation à des environnements de travail diversifiés, favorisant l'acquisition de compétences transversales et donc transférables.

## UNE DÉMARCHE FORTE ET PORTEUSE DE SENS POUR LES HABITANTS, LES SAISONNIERS ET LES ENTREPRENEURS DU TERRITOIRE

**9** Entreprises  
engagées  
FEV.2021

**5000**

Saisonniers  
sur Lourdes

**73** entreprises  
contactées

**55** entretiens  
réalisés avec  
des entreprises

+ de **1000**  
Entreprises  
potentielles

**ANNÉE 1**  
4 ETP

**ANNÉE 2**  
10 ETP

**ANNÉE 3**  
16 ETP

Un collectif d'acteurs économiques privés engagé et la volonté d'institutionnels publics ont été mobilisés dans le lancement de ce Groupement d'Employeurs en faveur de l'attractivité et du développement de notre territoire....

Rejoignez-nous, nous avons besoin de vous ! Pour tout renseignement complémentaire merci de nous contacter par email : [gelpyvag@gmail.com](mailto:gelpyvag@gmail.com) ou appeler le **06 70 58 13 47**